

Économie de la mer : un expert nazairien discret

C'est un spécialiste aussi discret que pointu qu'abritent les Pays de la Loire. L'Institut supérieur d'économie maritime fête cette année ses 20 ans, depuis son port d'attache à Saint-Nazaire.

Rencontre

« L'Isemar a été créé en 1997 pour combler un vide, explique Paul Turret, qui dirige depuis 15 ans l'Institut supérieur d'économie maritime à Saint-Nazaire. À l'époque, il n'existait aucun observateur économique du monde maritime. Joël Batteux, le maire de la ville, et la chambre de commerce ont voulu avoir un expert local qui fournisse des données neutres sur le monde portuaire. L'objectif était d'accompagner le développement du territoire. »

Financée à 60 % par des fonds publics, la petite association indépendante est devenue « la » référence française sur les questions d'économie maritime. L'Isemar fournit des données souvent uniques, aussi bien sur le transport maritime chinois ou les autoroutes de la mer européennes que sur les enjeux portuaires du Canada.

Analyses, débats, conseils...

« On nous sollicite pour des analyses, des débats ou des conseils sur les affaires portuaires, poursuit l'expert, docteur en géographie. Nous menons aussi des études commerciales pour des clients comme le port de Marseille, DCNS ou des armateurs... » La force de cette petite équipe composée également de Camille Valero (juriste) et Naïg Luneau (documentaliste) est de disposer d'une base de données exceptionnelle.

« Tous les articles parus dans la presse depuis vingt ans, les statistiques maritimes et les données publiques sont classés, actualisés et mis à jour, détaille Paul Turret. S'y ajoutent les informations venues



Installée à Saint-Nazaire, la petite équipe de l'Isemar (Institut supérieur d'économie maritime). De gauche à droite, Camille Valero (juriste), Paul Turret (directeur) et Naïg Luneau (documentaliste).

de nos propres réseaux. » Chaque mois, l'Isemar fournit une note de synthèse thématique et gratuite.

La vocation première de l'Institut reste toutefois de travailler avec le territoire Nantes - Saint-Nazaire. « C'est une des places fortes européennes de l'économie maritime, insiste le spécialiste, qui observe son évolution depuis près de vingt-cinq ans. Malgré les baisses de trafic des dernières années, c'est un port qui a toujours réussi à se développer. »

Dans les années 1970, le port a ainsi su prendre une première vague économique en se dotant de terminaux méthanier, roulier (transport sur roues) et conteneurs. « On est encore le quatrième port français pour cette raison. »

Les chantiers navals ont ensuite saisi une seconde vague dans les années 1990 : celle de la construction des paquebots, qui s'est accélérée quand le tourisme de croisière s'est démocratisé. « L'orientation était dé-

cisive car on commençait à perdre la construction des pétroliers, des méthaniers et des ferries. »

La zone portuaire surfe aujourd'hui sur une nouvelle vague très prometteuse, celle des énergies marines renouvelables (EMR). « Avec les sous-traitants et les centres de recherche du territoire, on a la chance d'être sur un territoire maritime très équilibré », termine le spécialiste.

Thierry HAMEAU.
Contact. isemar.fr ou 02 72 56 80 50.

Gendarme blessé au coupe-coupe : un an

Il avait été attaqué par une jeune Vendéenne en pleine rupture amoureuse, lors d'une intervention tendue.

« Le gendarme a esquivé le coup avec la main, assène Éric Bret, substitut du procureur aux Sables-d'Olonne (Vendée). S'il avait atteint son flanc gauche, on serait peut-être aux assises. Je demande trois ans de prison ferme. »

Sur le banc du tribunal, hier, Émilie, « qui ne se souvient de pas grand-chose », essuie des larmes avec sa manche. « Je demande de considérer l'état psychologique de ma cliente, qui n'a que 19 ans, qui était en route pour l'hôpital », demande l'avocate de la défense.

Que s'est-il passé le 13 novembre dernier ? Émilie est en pleine rupture amoureuse et ne va pas bien. Tellement mal qu'avec son ex-petite amie, avec qui elle a passé la soirée, elle décide d'aller à l'hôpital psychiatrique. En route, Émilie confie qu'elle a laissé, dans son camion où elle vit, une bouteille de gaz prête à exploser.

Aussitôt, son amie donne l'alerte. Les gendarmes leur demandent de les rejoindre sur le parking de la plage du Veillon, à Talmont-Saint-Hi-

laire, où est stationné le camion. Les deux femmes font demi-tour. Mais Émilie a peur et elle prend la fuite, direction la forêt, en emportant avec elle un coupe-coupe et un couteau à huîtres, avant l'arrivée des militaires.

Ils sécurisent le camion puis partent sur les pas d'Émilie, qu'ils finissent par trouver. Ils essaient de la calmer : elle veut, dit-elle, mourir dans les bras de son amie. Trois quarts d'heure de discussions.

Est-ce à la vue de son amie ? Elle s'empare soudain du coupe-coupe. Le gendarme esquivé le coup de la main. La blessure est profonde. Il doit être opéré et aura un arrêt de travail de 90 jours. Il faudra l'usage à trois reprises d'un pistolet Taser pour calmer la jeune fille, qui sera conduite à l'hôpital psychiatrique Mazurelle à La Roche-sur-Yon.

Jugée hier, elle a donc été condamnée à trente mois de prison dont dix-huit mois avec sursis. Elle a été incarcérée à Nantes.

Françoise ETOUBLEAU.

PC « grillés » : l'élève définitivement exclu

L'école d'ingénieurs l'Estaca à Laval a renvoyé l'étudiant qui avait détruit près de 90 ordinateurs par jeu.

L'histoire

L'étudiant de l'Estaca (Laval) ne remettra jamais les pieds dans son école d'ingénieurs. Fin octobre, cet élève en quatrième année de l'École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile avait, par jeu, détruit près de quatre-vingt-dix ordinateurs. Il avait utilisé une clé dite « USB killer », un système qui grille les PC.

« L'étudiant est passé en conseil de discipline peut de temps après que l'on a découvert que c'était lui l'auteur des faits, nous a indiqué, hier, l'Estaca. Il a été définitivement exclu de notre école. »

Avant cet acte aussi stupide que pénalisant pour l'Estaca (des cours supprimés, un préjudice de plusieurs dizaines de milliers d'euros), cet étudiant n'avait jamais fait parler de lui. « Il avait de bonnes notes », nous avait même fait savoir le directeur délégué de l'Estaca. Beau joueur, l'école d'ingénieurs aurait donné « quelques pistes » à son désormais



Dans cette affaire, c'est une clé dite « USB killer » de ce type qui a été utilisée.

ex-élève « pour pouvoir rebondir ».

Tout est donc revenu à la normale au sein de l'Estaca. L'équipement informatique a été renouvelé. L'école réfléchit à un renforcement de la sécurité (caméras, système de badges...). Quant à l'ex-étudiant, s'il en a bel et bien fini avec son école, il n'en a pas terminé avec la justice car l'Estaca avait dû porter plainte, notamment pour des questions d'assurances. « Il y aura bien un procès », nous a-t-on confirmé hier.

Mikaël PICHARD.

Tué d'une balle : trois hommes en garde à vue

Deux jours après la mort d'un Angevin de 18 ans, tué d'une balle dans le dos samedi, la police judiciaire poursuit son enquête. Deux Manceaux se sont rendus au commissariat.

« Les armes circulent dans les quartiers, ça devait arriver un jour ici aussi. » Cet observateur éclairé n'était pas le seul, hier, à déplorer le décès d'un jeune homme de 18 ans, dans une probable transaction de drogue qui a mal tourné. Bilal El Hauari a été abattu d'une balle dans le dos, vers 21 h 45, samedi soir, en plein cœur de Monplaisir, quartier situé au nord d'Angers (O.-F. d'hier).

Déscolarisé depuis l'âge de 16 ans

Le gamin du quartier, déscolarisé depuis ses 16 ans, s'est écroulé au sol, sur le bitume du parking d'un square de la rue Haarlem, à deux pas du

lycée professionnel Henri-Dunant. Entouré de copains du quartier. Alerités, les secours ont évacué le blessé dans un état plus que critique aux urgences. Bilal El Hauari a succombé à ses blessures un peu plus tard, au CHU d'Angers.

Hier, le service régional de la police judiciaire d'Angers poursuivait son enquête. Le parquet n'a pas souhaité apporter d'éléments tant que toutes les personnes recherchées ne sont pas arrêtées. Céline Maigné, procureur adjoint, a toutefois confirmé la prolongation en garde à vue de trois hommes.

Dès samedi soir, six jeunes gens, dont deux mineurs, ont été emme-

nés au commissariat d'Angers. Tous, à l'exception de l'un d'eux, considéré comme un témoin important, sont ressortis libres. Les enquêteurs ont également saisi deux voitures sur les lieux du meurtre. Au moins l'une d'elles venait de la Sarthe.

Un présumé « carottage »

Selon plusieurs sources, deux habitants du Mans se sont rendus au commissariat central de la ville sarthoise, dimanche, en soirée. Ils ont été eux aussi placés en garde à vue.

Les premiers éléments recueillis témoignent d'un présumé « carottage » réciproque, une arnaque sur fond de transaction de shit. D'un côté, des

Angevins, semble-t-il chargés de fournir de la drogue ; de l'autre, de potentiels acheteurs venus du Mans.

Les premiers n'auraient visiblement pas apporté la marchandise escomptée ; les seconds, pas l'argent prévu. Si cela se confirme, ce scénario n'est pas sans rappeler une « carotte » d'herbe de cannabis, la nuit du 27 au 28 octobre dernier, au pied d'un immeuble de Beille-Beille, autre quartier d'Angers. Cette transaction ratée s'était terminée dans un pugilat sanglant. À coups de pistolet, de pièce de métal et de couteau... Mais là, il n'y avait pas eu de mort.

Nathalie HAMON
et Josué JEAN-BART.

Pays de la Loire en bref

Grippe aviaire : Spaycific'zoo décide de fermer

À Spay, en agglomération du Mans, le parc aux oiseaux Spaycific'zoo (photo) avait prévu de rester ouvert, cet hiver, pour la première année. C'était sans compter le risque élevé de grippe aviaire observé en France.

Du coup, la direction de ce parc zoologique qui compte trois cents volatiles a choisi de fermer. « Il était difficile de concilier l'accès aux volières d'immersion par les visiteurs avec le confinement de notre cheptel d'oiseaux », précise son directeur, Emmanuel Lemonnier. Spaycific'zoo rouvrira donc, si tout va bien, pour les vacances de février.

Le refuge de l'Arche, à Château-



Gontier (Mayenne), a pour sa part vacciné ses quatre cents oiseaux, la semaine dernière, afin de lutter contre la propagation du virus, sans remettre en cause l'ouverture des lieux au public le week-end.

Ils braquent un Subway et repartent avec 200 €

Il était environ 11 h 40, dimanche, lorsque deux hommes encagoulés et gantés ont pénétré dans le Subway de l'avenue de la Marne, à Cholet. Sous la menace d'une « arme longue, probablement un fusil », ils

se sont fait remettre le fond de caisse de 200 €, avant de prendre la fuite à pied. Immédiatement, des patrouilles de police ont lancé des recherches. Sans réussite. La police judiciaire est chargée de l'enquête.

Femme retrouvée morte : rassemblement à Nantes

Le comité 44 de Femmes Solidaires organise un rassemblement, ce mardi, à Nantes en mémoire d'une Nantaise de 55 ans dont la police a retrouvé le corps, fin décembre, dans son appartement d'une cité. Un SDF de 50 ans, qu'elle hébergeait, a

reconnu avoir porté des coups qui auraient causé sa mort en octobre 2016. L'association appelle au rassemblement pour « dénoncer ces faits » et proclamer son « indignation face à toutes ces violences qui blessent et tuent les femmes ».

Son sac à main volé à la fermeture de la boulangerie

L'agression n'a duré que quelques secondes. Dimanche, vers 19 h 30, à l'heure de la fermeture, une jeune femme travaillant dans une boulangerie de Mortagne-sur-Sèvre (Vendée), place Hullin, s'est fait voler son sac à main. Selon Yannick Le Goater, substitut du procureur à La Roche-sur-Yon, la victime quittait le magasin quand un homme, cagoulé, portant des vêtements de couleur sombre, s'est approché et l'a menacée. Il tenait dans les mains ce qui semblait être une arme de poing. Dans le sac de l'employée, de l'argent, envi-

ron 200 €. « Je n'ai pas voulu le lâcher et l'homme a tiré jusqu'à ce qu'il se casse, raconte la victime. Il m'a donné un coup de pied dans la hanche pour me faire tomber. » L'homme est reparti à pied.

Un dispositif de gendarmerie a été aussitôt mis en place. Hier, des patrouilles continuaient de tourner dans la commune, pour tenter de retrouver le sac à main qui aurait pu être abandonné, notamment dans une poubelle. La boulangerie Hibert, fermée habituellement le lundi, n'a pas pu être jointe.

CROSS 14 et 15 janvier 2017

Le Mans
PAYS DE LA LOIRE Arche de la nature — Bois de l'Epau

PARTENAIRE DE VOTRE CROSS

UNE BANQUE QUI PARTICIPE ET ANIME VOTRE CROSS, ÇA CHANGE TOUT.

Éditée par la CFCMABEN, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 600 209 - RCS L'ANJOU - 43, boulevard Voltaire 53000 Laval Cedex 09, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR), 61 rue Talbot, 75436 Paris Cedex 09.

SMS
Temps de course du 10km

PHOTO
souvenir de votre course 10km

60
bénévoles impliqués sur le week-end

STAND
avec animations

MASCOTTES
dans le village